

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

03/05/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01116P0067

1. Intitulé du projet

Extension d'un entrepôt logistique : création de 2 nouvelles cellules et de bureaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI LOBER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEBRAUT Ronan, gérant

RCS / SIRET

3 5 0 3 5 7 6 9 5 0 0 0 2 1

Forme juridique

S.C.I

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	La surface de plancher est comprise entre 10 000 m ² et 40 000 m ² : 10 656 m ² de surface de plancher créée (surface de plancher à démolir : 874 m ²) . Nota : Le projet comprend des voiries (internes) de moins de 3 km de longueur et des aires de stationnement VL et PL (non ouvertes au public) (0,4 km).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer, dans l'emprise du site existant, une extension de l'entrepôt logistique existant (bâtiment A) avec 2 nouvelles cellules de stockage, ainsi que de nouveaux locaux sociaux, bureaux et locaux techniques. Dans le cadre de ce projet, de nouvelles places de stationnement VL seront également aménagées.

4.2 Objectifs du projet

L'extension sera utilisée pour le stockage de produits semi-finis, de produits finis et d'emballages vides. Aujourd'hui opérée sur plusieurs bâtiments dispersés, l'exploitation logistique est devenue complexe, peu efficace et n'arrive plus à répondre à l'exigence de réactivité demandée par les clients.

En créant une surface logistique de 9 500 m², le projet d'extension a pour but de :

- Offrir la possibilité de regrouper toutes les activités logistiques dans un bâtiment unique et continu ;
- Améliorer les conditions de travail et la sécurité des salariés ;
- Accompagner la croissance de l'entreprise pour les années à venir ;
- Améliorer le niveau de service apporté à ses clients.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Durée prévisionnelle des travaux : 1 an

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité au niveau de l'entrepôt sera la suivante :

- 1- Réception des marchandises,
- 2- Mise en stock des produits,
- 3- Préparation des commandes,
- 4- Expédition des commandes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire.

Un dossier de porter-à-connaissance au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement a été déposé en parallèle en préfecture. Le site dispose déjà d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter (arrêté n° 35266 du 24 septembre 2015).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre de la demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- emprise au sol existante avant travaux :	30 897 m ²
- emprise au sol à démolir :	791 m ²
- emprise au sol créée :	10 445 m ²
- emprise au sol après travaux	40 551 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone Industrielle du Clos Reine
Rue du Clos Reine
78 410 Aubergenville

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 50 ' 41.6 " E

Lat. 48 ° 58 ' 03.0 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

24 septembre 2015

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet est situé dans le périmètre du site autorisé au titre des ICPE (usage industriel).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune d'Aubergenville dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 11 mars 2005, et modifié le 25 juin 2015.

Les terrains, sur lesquels sont situés les installations, sont classés en zone U1a. Il s'agit, selon le règlement de la commune, d'une zone destinée à recevoir des établissements industriels avec les constructions qui leur sont liées, des activités artisanales, des bureaux, des garages, des entrepôts et des équipements collectifs.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE des Yvelines approuvé par arrêté préfectoral le 2 octobre 2012

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Risque Inondation de la Vallée de la Seine et de l'Oise concerne la commune d'Aubergenville (approuvé le 30/06/2007). Au vu du zonage réglementaire, le site n'est pas concerné par ce PPRI.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs activités potentiellement polluantes pour les sols se sont succédées au droit du site : - la société VIM-FLAKT, ancien vacataire de la partie nord-ouest du site, spécialisée dans la fabrication des systèmes de ventilation, qui a exploité le site, de 1936 à 1989. - la société GRIFFINE-MARECHAL, filiale de la société VENILIA, spécialisée dans la fabrication de tissus et enduits plastiques et localisée, en partie, au droit de l'actuelle parcelle 408. - les activités de la société LR ETANCO. Celles-ci sont à l'origine d'un incident survenu en mars 1996, ayant provoqué l'épandage accidentel de fuel domestique, incident qui a nécessité l'excavation et le traitement hors site de terres contaminées. A noter, par ailleurs, qu'à la suite de cette pollution, un arrêté préfectoral a été émis le 3 juin 1996.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nota : Le site se trouve dans le périmètre de protection éloigné du champs captant de Flins-Aubergenville.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les points de prélèvements et la consommation annuelle d'eau potable resteront inchangés par rapport au dossier de demande d'autorisation. L'effectif sur le site ne sera pas modifié par le projet.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension n'aura pas d'impact sur la continuité écologique du secteur d'Aubergenville car : - l'extension de l'entrepôt reste dans l'emprise du site, - l'extension sera réalisée dans la continuité des installations existantes et n'entraînera donc pas de fragmentation de l'habitat, - l'environnement immédiat du site présente des obstacles à la mobilité des espèces (routes, entreprises, etc.), - le site est occupé depuis 1936 (à l'époque par la société VIM-FLAKT).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une évaluation simplifiée des incidences du projet sur les zones Natura 2000 a été menée dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter du site (2014). Celle-ci conclut en l'absence d'impact du site exploité par la société LR ETANCO sur les zones NATURA 2000.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est localisé dans une zone d'activités.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans le périmètre d'un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après le Dossier Départemental des Risques Majeurs du département des Yvelines, la commune d'Aubergenville est soumise au risque de mouvement de terrain et fait l'objet du plan de prévention R.111-3 approuvé le 05/08/1986. Dans ces zones soumises au R.111-3, tout projet d'aménagement ou de construction est soumis à l'avis de l'Inspection Générale des Carrières.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eau : - absence de rejet direct dans le milieu naturel, - traitement qualitatif des eaux pluviales Air : Le risque est acceptable en raison de la nature des rejets (trafic routier) et du contexte local (bonne dispersion des polluants).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit : Les niveaux de bruits en limite de propriété et dans les zones à émergence réglementée respecteront la réglementation.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de bruit seront dues aux véhicules à moteur, au fonctionnement des équipements techniques, à la manutention des palettes et des marchandises transitant sur le site. Le niveau sonore résiduel est fortement influencé par les infrastructures de transport et les activités autour du site. Les niveaux sonores attendus en limite de propriété et au niveau des zones à émergence réglementée seraient inférieurs aux valeurs seuils fixés par l'arrêté du 23 janvier 1997. Une campagne de mesure des niveaux sonores sera réalisée suite au démarrage des installations en période représentative de l'activité.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité réalisée au niveau de l'extension (logistique) n'engendrera pas d'odeurs particulières.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans une zone d'activités. Le projet ne sera pas à l'origine de source de vibrations spécifiques. Les principales sources de vibrations seront liées à la circulation des poids-lourds. L'impact sera par conséquent très faible.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est muni d'un éclairage nécessaire à son bon fonctionnement et conforme à la réglementation en vigueur. Il n'y a pas de source lumineuse particulière.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'entraînera aucune évolution significative des rejets atmosphériques par rapport au dossier de demande d'autorisation.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront envoyées dans le réseau d'assainissement de la commune. Les eaux pluviales susceptibles d'être polluées seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet dans le réseau pluvial communal. Le projet n'entraînera aucune modification des rejets d'eaux usées du site. Les activités de stockage des nouvelles cellules ne généreront pas de rejet d'eaux industrielles.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le mode de gestion des déchets ne sera pas modifié par rapport au dossier de demande d'autorisation Les déchets produits, entreposés dans l'établissement, avant leur orientation dans une filière adaptée, le sont dans des conditions ne présentant pas de risques de pollution (prévention d'un lessivage par des eaux météoriques, d'une pollution des eaux superficielles et souterraines, des envols et des odeurs) pour les populations avoisinantes et l'environnement.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les constructions prévues respecteront les prescriptions du PLU et une attention particulière a été accordée au volet paysager dans le cadre du PC. Le projet ne se situe pas dans une zone de sensibilité spécifique et n'est pas notamment situé en zone de présomption archéologique.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le terrain est implanté dans la zone d'activités du Clos Reine.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet connu n'est recensé dans le secteur.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site a fait l'objet d'une étude d'impact en 2014 et dispose d'un arrêté préfectoral récent (24 septembre 2015).
Les modifications prévues n'entraîneront pas de changements significatifs des conclusions de cette étude d'impact pour les raisons suivantes :

- l'emprise foncière du site n'est pas modifiée,
- l'environnement naturel reste inchangé par rapport à la situation actuelle,
- aucune évolution de la consommation en eau et des rejets en eaux domestiques et industrielles par rapport à la situation actuelle,
- les nouvelles surfaces imperméabilisées créées seront compensées par un bassin de rétention étanche des eaux pluviales,
- aucune évolution significative de l'impact sur le trafic, le mode de gestion des déchets, et l'environnement naturel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

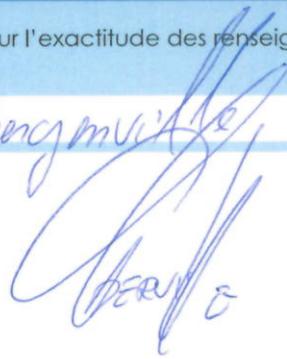
Fait à

Aubergenville

le,

3 mai 2016

Signature



Demande d'examen au cas par cas

Annexe n°2

Plan de situation

Extrait Géoportail, échelle 1/25 000^{ème}

MEZY-SUR-SEINE

GARGENVILLE

JUZIERS

Site

FLINS-SUR-SEINE

AUBERGENVILLE

EPONE

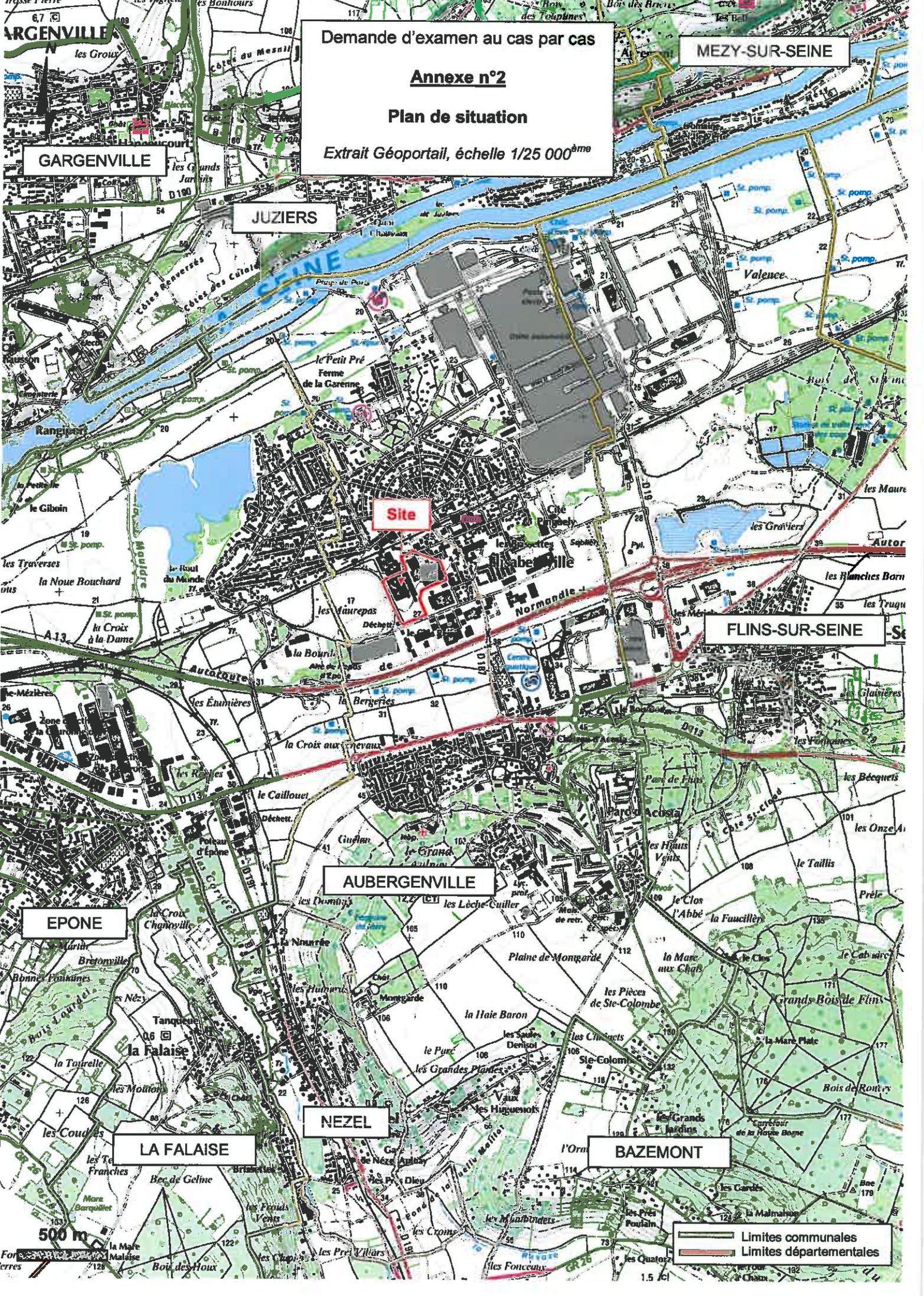
LA FALAISE

NEZEL

BAZEMONT

— Limites communales
— Limites départementales

500 m



PC8

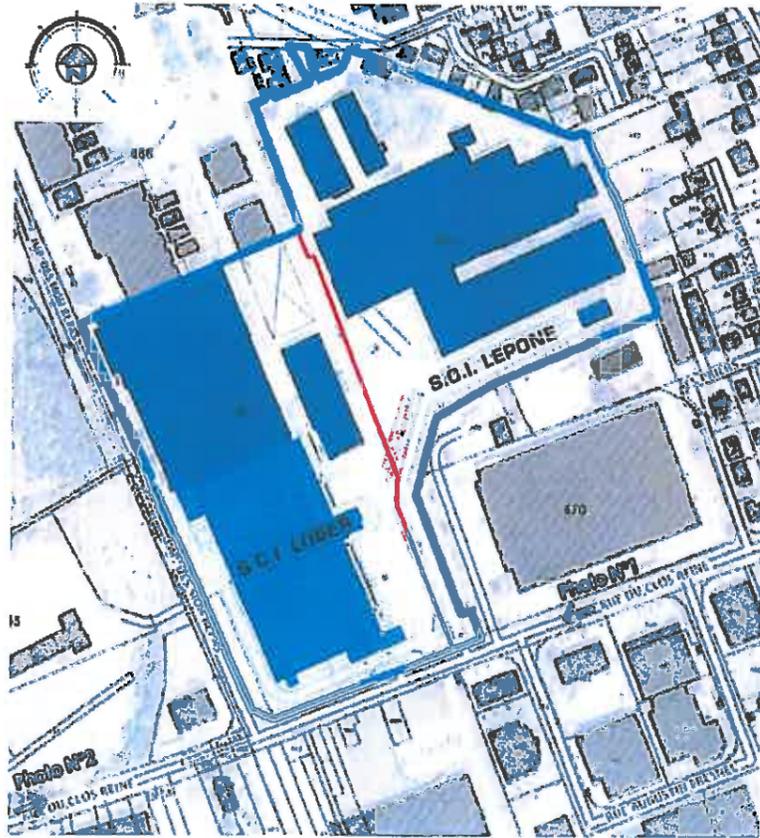
ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Demande d'examen au cas par cas
Annexe n°3
Photographies

PHOTO N°1



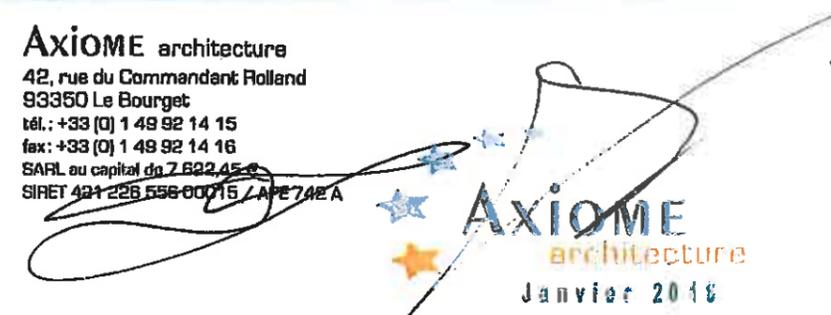
PHOTO N°2



S.C.I. LOBER

Rue du Clos Reine
78140 AUBERGENVILLE

Axiome architecture
42, rue du Commandant Rolland
93350 Le Bourget
tél.: +33 (0) 1 49 92 14 15
fax: +33 (0) 1 49 92 14 16
SARL au capital de 7 622 45 €
SIRET 421 226 536 00015 / APE 742 A



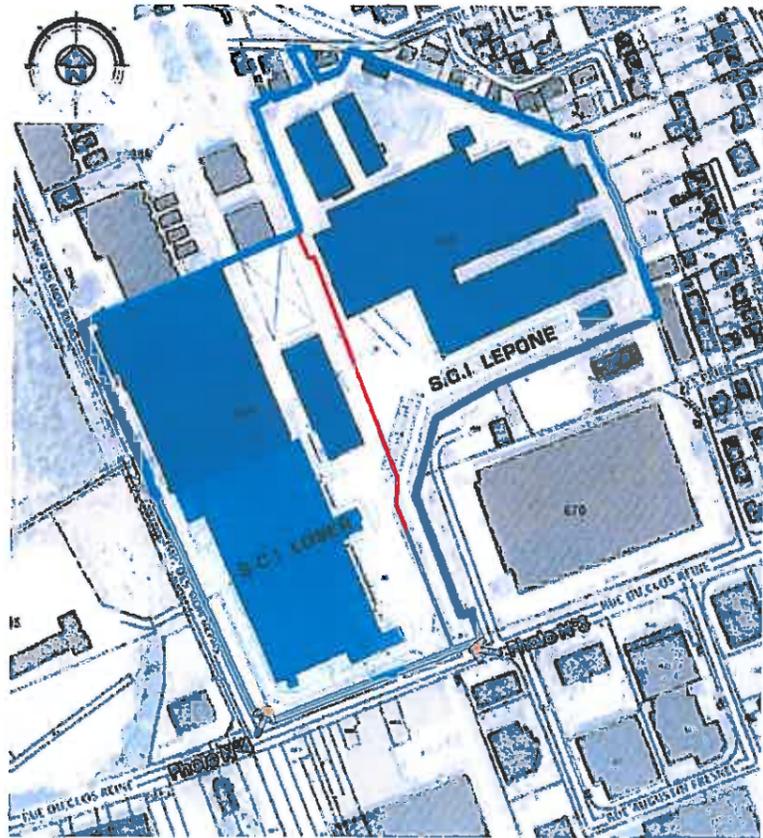
PC7

ENVIRONNEMENT PROCHE

PHOTO N°3



PHOTO N°4

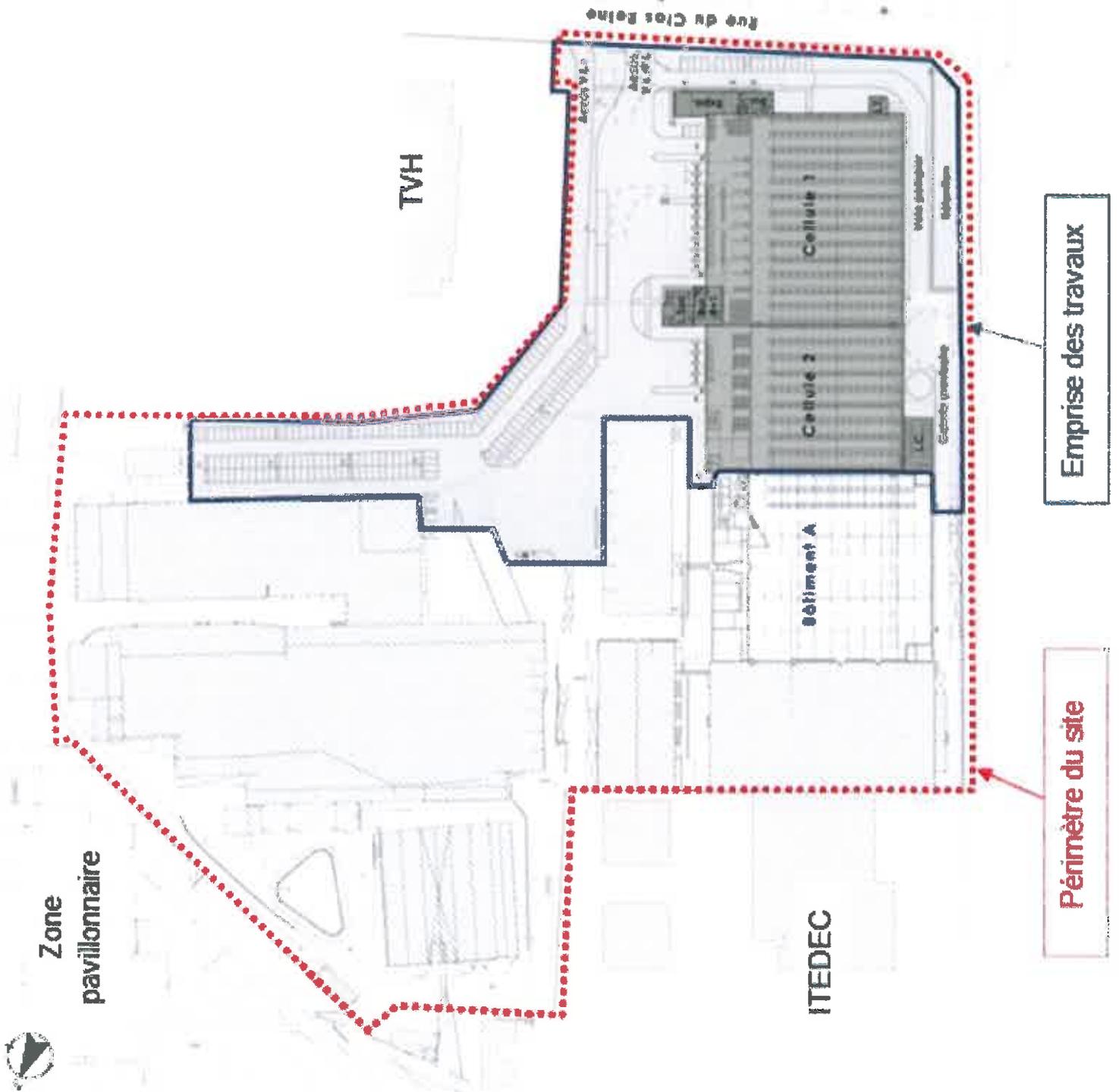


S.C.I. LOBER

Rue du Clos Reine
78140 AUBERGENVILLE

Axiome architecture
42, rue du Commandant Rolland
93350 Le Bourget
tél.: +33 (0) 1 48 92 44 15
fax: +33 (0) 1 48 92 44 16
SARL au capital de 7 622,43 €
SIRET 421 226 656 00015 / APE 742 A





Département :
YVELINES

Commune :
AUBERGENVILLE

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 15/10/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
VERSAILLES- Accueil - Délivrance des
documents
ouvert du lundi au vendredi de 8h30/12h
et 13h30/16h00 sauf le mercredi de
8h30/12h 78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01 30 97 44 52 -fax 01 30 97 45 76
cdfif.versailles@dofip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Demande d'examen au cas par cas

Annexe n°5

Plan des abords

